



22
MARS

08h00 à 18h00

Élections municipales - 2ème tour

Le deuxième tour des élections municipales se déroulera le **dimanche 22 mars**.

Les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h, sans interruption**.



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01